

## REGLEMENT

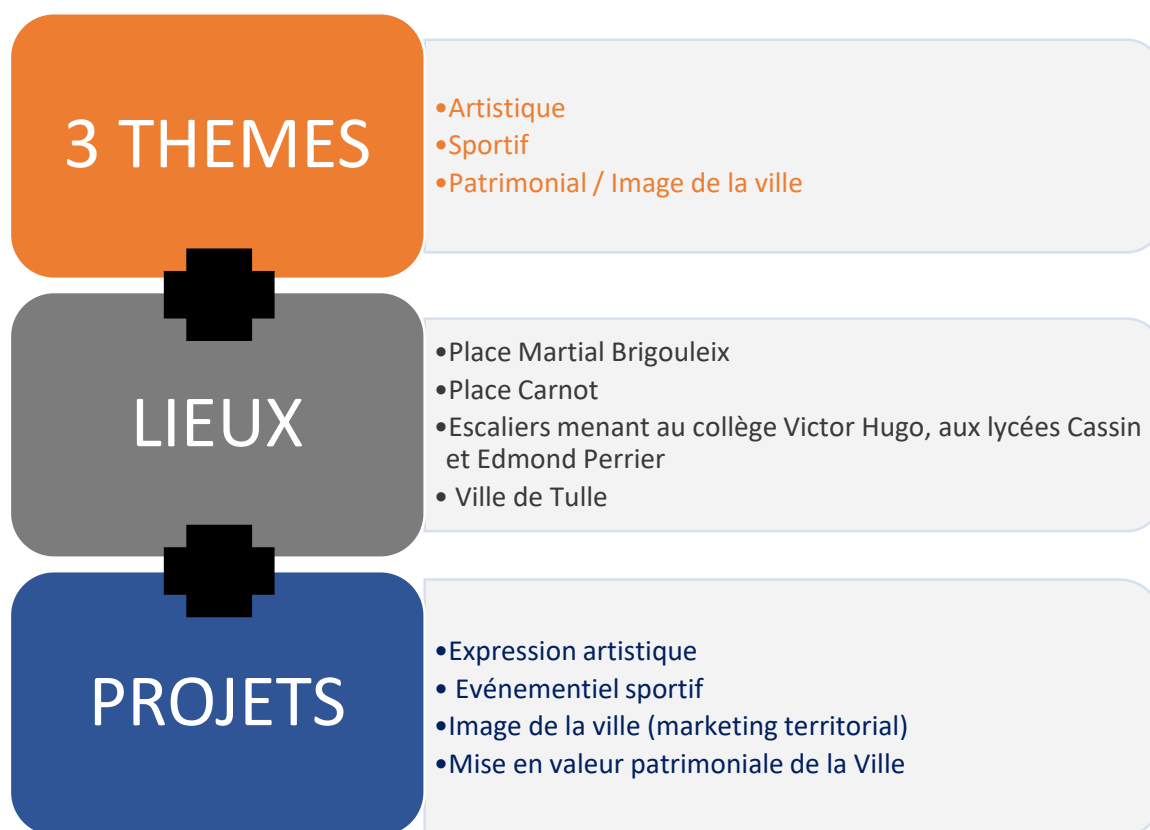


### LA BOURSE AUX PROJETS

La Bourse aux Projets a pour objectif d'intégrer les jeunes dans la réalisation de projets tout au long du programme Action Cœur de Ville qui va se déployer sur une quinzaine d'années. Cette Bourse aux Projets sera lancée chaque année pour qu'ils puissent réinventer leur ville de demain.

#### Descriptif de la Bourse aux Projets

Chaque équipe doit travailler sur un thème, un lieu et un projet **au choix** parmi les propositions ci-dessous.



**Exemple** : L'équipe A va travailler sur le thème « **artistique** » : il portera sur le projet « **expression artistique** » dans **les escaliers menant au collège Victor Hugo et aux lycées Cassin et Edmond Perrier (lieu)**.

## **Les équipes candidates**

- Le nombre d'équipes candidates n'est pas limité (maximum 5 candidats par équipe).
- Chaque équipe doit être encadrée par un adulte, personnel de l'établissement scolaire (réfèrent-encadrant) : professeurs, CPE, documentalistes, équipe vie scolaire ...
- Le service jeunesse de la ville de Tulle accompagnera les équipes dans le montage de leur projet au côté du réfèrent-encadrant de l'établissement scolaire.

## **Déroulement**

Il est proposé trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : dépôt d'une candidature : il conviendra de télécharger le formulaire de candidature sur le site internet de la ville de Tulle et de le remettre au plus tard le 29/11/2019 à  
Ville de Tulle- Service jeunesse- CCS- 36, avenue Alsace Lorraine-19000 TULLE  
M. Julien DEVOT  
[julien.devot@ville-tulle.fr](mailto:julien.devot@ville-tulle.fr)  
05 55 20 69 14 / 06 42 60 31 36
- 2<sup>ème</sup> étape : dépôt du projet : date limite fixée au 17/04/2020. Il pourra être remis sous format papier ou dématérialisé  
Ville de Tulle- Service jeunesse- CCS- 36, avenue Alsace Lorraine-19000 TULLE  
M. Julien DEVOT  
[julien.devot@ville-tulle.fr](mailto:julien.devot@ville-tulle.fr)  
05 55 20 69 14 / 06 42 60 31 36
- 3<sup>ème</sup> étape : les équipes candidates devront présenter leur projet oralement devant le jury de sélection semaine 19

## **Contenu du projet déposé**

Il devra :

- Rappeler le thème, le lieu et le nom du projet choisis
- Un titre devra lui être donné
- La police de texte devra être Calibri et la taille : 12
- Comprendre maximum 8 pages, annexes non comprises

L'équipe devra se positionner en tant que chef de projet devant remettre une proposition.  
Le document devra comprendre :

- Le descriptif du projet
- La méthodologie utilisée pour le construire et le mettre en œuvre
- Le budget prévisionnel

## **Composition du jury**

- Elus
- Techniciens villes
- Chefs d'établissements et enseignants
- Citoyens représentés par les ambassadeurs Action Cœur de Ville

## **Choix des lauréats**

Le jury sélectionnera un lauréat pour chaque thème : artistique, sportif, patrimonial/image de la ville.

Chaque équipe lauréate sera associée à la réalisation de son projet.